

Un centre de veille pour l'industrie des métaux légers

Référence : St-Jacques, N. « La veille : de la théorie à la pratique ». *Documentation et bibliothèques*, 43, 2, 1997.

Mots clés : veille; PME; industrie des métaux légers.

Contexte :

Un centre de recherche dédié au développement économique dans la production et la transformation de l'aluminium s'est rapidement rendu compte des difficultés auxquelles étaient confrontées les PME de cette industrie quant aux sources d'information disponibles.

Problème identifié :

Ce centre a constaté que la plupart des sources d'information disponibles dans cette industrie étaient de provenance étrangère et qu'elles étaient principalement rédigées en anglais. Par ailleurs, le centre a aussi observé que les PME québécoises avaient beaucoup de difficulté à gérer cette information et à la manier pour en tirer un certain avantage concurrentiel.

Causes du problème :

Contrairement aux grandes entreprises, qui ont les moyens d'implanter des cellules de veille au sein de leur organisation, les PME sont souvent confrontées à des restrictions dans le temps et elles ne disposent pas des ressources nécessaires pour le faire.

Objectifs à atteindre :

Pour le centre de recherche, l'objectif était de contribuer au développement des activités liées à l'industrie de l'aluminium et d'aider activement les entreprises œuvrant dans ce domaine à obtenir de l'information stratégique.

Solution envisagée :

Pour atteindre son objectif, le centre de recherche s'est intéressé au concept de veille technologique. Dans l'optique d'en connaître davantage sur le sujet, le centre a organisé un colloque lors duquel des experts français sont venus partager leurs connaissances.

Mise en œuvre de la solution :

Le centre de recherche s'est alors associé à un institut de recherche sur le magnésium pour présenter au ministère concerné un plan d'affaires portant sur la création d'un centre de veille pour l'industrie des métaux légers. Quelque temps après, le ministère a octroyé un financement sur une période de trois ans pour la mise en place du centre de veille. Par la suite, ce dernier devait s'autofinancer. La première étape pour la mise en œuvre du centre de veille a été de répertorier les sources d'information disponibles concernant les métaux légers ainsi que les industries en concurrence directe avec ce secteur.

Résultats atteints :

Le centre de veille offrait plusieurs produits et services aux PME, dont une diffusion sélective de l'information, un service de référence pour les questions ponctuelles ou pour diriger le client vers la source d'information dont il avait besoin, un bulletin mensuel de veille incluant une revue de presse, une revue de littérature scientifique ainsi que des indications à propos de nouvelles publications et un calendrier des événements liés à l'industrie.